

## Recommandations pour faire un signalement sur le site [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)

Pour que les signalisations puissent être enregistrées et que la task force puisse s'organiser, il faut absolument annoncer les observations (**avec images ou vidéo**) sur le site [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch). Sans ces démarches officielles, le travail des personnes responsables de la lutte contre le frelon asiatique dans les différents cantons n'est pas possible. Sans preuve par l'image, l'annonce sera malheureusement ignorée.

La répétition des signalisations donne une importance de la présence des frelons dans la région concernée. Il est donc important que toutes les personnes observant cet insecte le signale.

En ce qui concerne les nids, merci de photographier le nid avec les insectes. Un nid sans insectes est plus difficile à identifier. Merci également de vous référer au [DÉPLIANT](#) comme aide à l'identification des nids et des insectes.

Pour les apiculteurs : en ce qui concerne les observations au rucher, il est recommandé de faire une annonce par semaine. Dans votre annonce, vous pouvez rajouter des commentaires à ce sujet (par exemple « visite de 3 FA en 39 minutes »). A chaque annonce, vous pouvez mentionner la suite (par exemple « 3ème annonce dans ce rucher »). Si l'apiculteur arrive à capturer 4 individus (de taille frelon, pas taille guêpe comme on commence à en voir maintenant) en une demi-journée, il est fort probable que la Task Force prenne contact avec lui.

Nous saluons d'ores et déjà votre engagement et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures

Pour le comité de la FVA  
Q. Voellinger, président de la FVA